

ce que les autres membres de l'OTAN vont faire.»

Le très hon. M. Diefenbaker: N'est-ce pas ce que disent les autres pays de l'OTAN?

L'hon. M. Pearson: Certainement pas! Tous les pays de l'OTAN, sauf le Canada, ont accepté les engagements qu'il leur est possible d'essayer de tenir. Ou ils se sont engagés à accepter des ogives nucléaires sur leur propre territoire et ont conclu avec les États-Unis des accords politiques à cette fin, bien que ces ogives nucléaires ne soient peut-être pas encore arrivées, ou ils ont informé le conseil de l'OTAN au tout début qu'ils n'accepteraient pas d'ogives nucléaires. La ligne de conduite du gouvernement canadien est tout autre...

Le très hon. M. Diefenbaker: Que dire des changements qui sont survenus dans le domaine de la défense, en Turquie et en Italie...

L'hon. M. Pearson: Je n'ignore rien de ces changements et je sais que le premier ministre s'en sert pour excuser l'absence de politique de son propre gouvernement. Je sais très bien que les bases de fusées nucléaires de portée intermédiaire de l'OTAN installées en Turquie et en Italie seront démantelées et remplacées par une autre arme de dissuasion tactique nucléaire. Je sais également—et le premier ministre du Royaume-Uni l'a expliqué nettement à la Chambre des communes l'autre jour—que rien de ce qui s'est passé à Nassau, quoi qu'en dise le premier ministre, n'affecte les obligations du Canada au sein de la coalition à l'heure actuelle; le secrétaire d'État l'a dit lui-même et l'a répété dans sa déclaration pleine d'excuses l'autre soir.

L'hon. M. Green: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au chef de l'opposition (M. Pearson)? Pourrait-il expliquer à la Chambre pourquoi il a si soudainement changé d'attitude au sujet des armes nucléaires? (*Exclamations*)

L'hon. M. Martin: Au moins, il a eu le courage de se prononcer.

L'hon. M. Pearson: J'ai fait une déclaration semblable à celle que le ministre de la Défense nationale a faite cet après-midi. Le moment était venu où il fallait que quelqu'un se décide...

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Pearson: ...et, monsieur l'Orateur, si seulement le gouvernement de notre pays prenait des décisions dans ces domaines, si seulement il acceptait sa responsabilité, alors, nous pourrions examiner ces décisions

et déclarer à la Chambre si nous les approuvons ou non. L'ennui, c'est que nous ne savons pas quoi approuver parce qu'il ne se prend pas de décisions. C'est en substance la lettre de démission que le ministre de la Défense nationale a envoyée au premier ministre. Il a écrit: «Le moment est venu. Les escadrilles ont les avions; les missiles sont en place. Le temps est venu de décider si vous allez tenir vos engagements.» Nous avons donc dit qu'il était temps que le Canada, qui a pris ces engagements, y fasse honneur jusqu'à ce que ceux-ci soient modifiés; et ceci ne sera pas si facile.

Monsieur l'Orateur, par suite de l'indécision et de la contradiction qui règnent dans ce domaine de la défense nationale, nous avons trompé non seulement notre population, mais nos amis, surtout nos amis américains, avec qui le gouvernement actuel, et non le gouvernement précédent, a conclu ces accords en vue d'intégrer le dispositif de défense de notre continent.

L'hon. M. Green: Oh oui! Le gouvernement précédent a pris des engagements.

L'hon. M. Pearson: Ce n'est pas vrai. J'ai entendu l'honorable représentant.

L'hon. M. Green: Oh oui! vous avez pris des engagements.

L'hon. M. Pearson: Ce n'est pas vrai. C'est le gouvernement actuel qui a conclu les accords du NORAD. Que le gouvernement actuel respecte l'entente ou qu'il la modifie.

L'hon. M. Green: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au chef de l'opposition? Nie-t-il que son gouvernement avait conclu tous les accords relativement au NORAD avant qu'il soit défait?

L'hon. M. Pearson: Je le nie absolument et catégoriquement et je mets l'honorable représentant au défi de prouver le contraire.

Des voix: Bravo!

Une voix: Y a-t-il d'autres questions?

L'hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, ceci ne se rattache peut-être pas directement à mon argumentation, mais je ferai remarquer à l'honorable ministre, qui m'a interrompu deux fois, que cette question de l'intégration de la défense aérienne continentale s'était posée avant les élections de 1957. Les documents le démontrent. Cette question a été posée au comité de la défense du cabinet précédent, avant les élections et le premier ministre d'alors, qui était un homme réfléchi, qui savait prendre des décisions, a déclaré: «C'est une question beaucoup trop importante pour que nous en débattions avant les élections, même si nous désirions accepter ces recommandations. Nous ne les étudierons pas